

Réf: Dossier 264900

Avis de constitution

SOCIETE « ATOL GOLD SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI LOT 369 SECTION KP
PARCELLE 762 11 BP 1074 ABIDJAN 11, Lot 369, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATOL GOLD SARL »

Objet : ACTIVITE MINIERE

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI LOT 369 SECTION KP
PARCELLE 762 11 BP 1074 ABIDJAN 11, Lot 369, Ilot 0

Dirigeant(s) M ATTAH N'ZORE JEAN-BAPTISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06528 du 16/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80561/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

